



Attention aux limaces

AGRO-METEO

Pluviométrie du 21 au 31 octobre 2009 (mm) :

Normale	Campagne 2008 – 2009			
Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
25,0	19,8	17,8	21,8	18,2

Enfin les précipitations arrivent !

Après une période plutôt sèche, cette semaine marque le retour des pluies sur le département.

Côté températures, le mois d'octobre s'est fini au-dessus des normales saisonnières.

Températures du 21 au 31 octobre 2009 (°C) :

	Normale	Campagne 2008 – 2009			
	Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	6,6	7,4	7,7	7,2	7,9
Maxi	14,3	15,6	15,2	15,2	15,2

source : Météo-France

ACTUALITES CULTURES

CEREALES (semis à 2 feuilles)

✓ Limaces

Avec le retour des précipitations, les sols sont humides en surface, conditions très favorables à l'activité des limaces.

Les situations à risques sont :

- les semis sans labour, notamment avec présence de résidus de cultures,
- les terres non travaillées en interculture,
- les terres argileuses ou avec des préparations motteuses,
- les parcelles régulièrement attaquées, à proximité de zones boisées,
- les précédents favorables : colza, jachères, tournesol, pailles, cultures intermédiaires.

➤ Comment surveiller les parcelles ?

La surveillance se réalise à l'aide de pièges (tuile ou morceau de plastique non transparent), et par observation des plantes en cours de levée ou déjà levées, et ce jusqu'au stade 2-3 feuilles des céréales.

En cas de parcelle proche d'un couvert (culture intermédiaire, colza ou repousses) la fourrière est plus exposée à leur consommation.

Quand intervenir ?

- Si présence de limaces sous le piège ou consommation des granulés : intervenir.
- Surveiller les parcelles jusqu'au stade 2-3 feuilles des céréales (blé, escourgeon).

L'application de granulés juste après le semis semble le plus efficace (en particulier sur limace grise, la plus courante).

En cas de présence de limaces noires, le mélange des granulés avec la semence dans le semoir est nécessaire.

Comment intervenir ?

- Ne pas sous doser les produits pour avoir une efficacité optimum. La limace trouve sa nourriture au fil de son chemin.
- En absence de pluie, préférer les épandages le soir, avant la sortie nocturne des limaces.
- Veiller à une répartition entre 25 et 60 granulés/m².

Préférer les doubles applications à demi dose, plutôt qu'une seule application pleine dose.

Ex : METAREX : 3 kg/ha et à nouveau 3 kg/ha huit jours plus tard.

✓ Pucerons

La présence de **pucerons** reste faible à ce jour. Surveiller sur les parcelles non protégées imidacloprid, notamment en cas de périodes ensoleillées.

Seuil : 10% de plantes porteuses ou faibles infestations durant plus de 10 jours.

DESTRUCTION DES COUVERTS EN INTERCULTURE

✓ Quand ?

La date de destruction d'un couvert en interculture dépend de l'objectif du couvert et du type de couvert, du type de sol, de la culture suivante.

Si le couvert a été installé pour jouer un rôle de piège à nitrates, la destruction peut intervenir dès le début-novembre, conformément au 4^{ème} programme de la directive nitrates.

Pour la moutarde ou la phacélie, cette destruction doit se faire début floraison avant que la plante ne commence à se lignifier. Une destruction trop tardive de ce type de couvert a 2 principaux inconvénients :

- la destruction chimique est plus difficile,
- les résidus du couvert consommeront de l'azote pour se dégrader et seront donc en concurrence pour cet élément avec la culture suivante.

Si un objectif de structure du sol et/ou de lutte contre l'érosion est recherché, le couvert peut être détruit un peu plus tard (mais toujours au plus tard début floraison pour les couverts de type moutarde ou phacélie).

Dates limites indicatives de destruction d'un couvert avant culture de printemps :

	CULTURE SUIVANTE	
	Orge ou pois de printemps	Maïs
Limon sain, sable	1 ^{er} janvier	1 ^{er} au 15 mars
Limon argileux	Si labour : 15 novembre Non labour : 1 ^{er} décembre au 1 ^{er} janvier	Si labour : 15 novembre Non labour : 1 ^{er} janvier
Argile, argilo-calcaire	15 novembre (dès que possible)	

Source : Arvalis

✓ Comment ?

La moutarde, espèce la plus implantée en interculture, est une plante gélive à partir de -5°C. Néanmoins il est souvent nécessaire d'avoir recours à une destruction mécanique ou chimique.

➤ Destruction par le gel :

Cette technique n'est adaptée qu'aux espèces très gélives (nyger, sarrasin et tournesol), et gélives (moutarde).

Un roulage par temps de gel amplifie l'efficacité notamment pour la phacélie, le pois ou la vesce. Les légumineuses doivent être suffisamment développées pour être sensibles au gel.

➤ Destruction mécanique :

Ce type de destruction est à privilégier sur des masses végétales importantes (> 3 T de MS).

Une destruction avec incorporation superficielle (5 à 10 cm) à l'aide d'un cover-crop permettra de réaliser par la suite un labour sans risque de fermentations anaérobies du couvert enfoui, et n'handicaper pas le développement de la culture suivante.

Le labour devra veiller à bien répartir les résidus de végétation sur l'ensemble de la terre retournée, et ne pas tout mettre en fond de raie, d'où l'importance du bon réglage des rasettes.

En cas de biomasse importante, un broyage peut être à privilégier, mais cette destruction est la plus chère.

➤ Destruction chimique :

La destruction chimique est possible sur dérogation accordée par la DDEA, notamment pour les parcelles en non labour.

Elle est à privilégier sur des couverts de graminées en vue d'un labour tardif afin de protéger les sols fragiles (limons battants par exemple) au cours de l'hiver.

Utilisez du glyphosate avec ses adjuvants en bonnes conditions climatiques (températures, hygrométrie) en adaptant la dose en fonction de l'espèce et du stade de l'interculture :

Modalités de destruction préconisées

	Destruction mécanique	Destruction chimique ⁽¹⁾
Graminées	Si végétation <15-20 cm, cover-crop et labour 2 à 3 semaines plus tard	360 à 700 g/ha de glyphosate
Moutarde	Le gel peu suffire s'il atteint -8° C et si le développement de la moutarde est faible, sinon déchaumage (avec ou sans broyage) obligatoire	540 à 900 g/ha de glyphosate
Phacélie	Deux jours de gel peuvent suffire si développement faible, sinon déchaumage (avec ou sans broyage) obligatoire	

⁽¹⁾ Efficacité 10 à 15 jours après application. Les températures doivent se maintenir au-dessus de 10°C et le traitement doit être appliqué sur une végétation "poussante". Traiter à 1500 g/ha si présence de vivaces.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

COLLECTE DE DECHETS AGRICOLES

✓ Big-Bag de semences et de plants :

La collecte gratuite des Big-Bags de semences et de plants est lancée au travers de la filière A.D.I.VALOR. Les Big-Bags de semences et plants peuvent être associés aux Big-Bags d'engrais et d'amendement.

Pour cette collecte, il est indispensable de bien conditionner son apport. De cela, dépend le succès de cette filière d'élimination des déchets.

- **vidange** : secouez le big bag et videz-le intégralement de tout contenu.
- **pliage** : posez le big bag à plat, sur une surface plane et propre, et pliez-le en 3 ou 4, (goulotte à l'intérieur)
- **mise en fagot** : faites un fagot avec 5 big bags « 4 points d'attaches » pliés et attachez avec de la ficelle agricole (fagot de 10 pour les Big-Bags « 1 point d'attache »).
- **stockage** : stockez vos fagots à l'abri des intempéries, sur une palette.
- Apporter vos fagots aux distributeurs

Les collectes s'organisent de façon similaire à celle des Emballages Vides de Produits Phytosanitaires. Renseignez-vous directement auprès de votre distributeur pour connaître les modalités de collecte (lieux et dates).

✓ PPNU : Produits Phytosanitaires Non Utilisables

Si vous avez des PPNU, rapprochez-vous de votre distributeur habituel. Il vous précisera les modalités de collecte, ainsi que les dates et lieux de collecte.

La collecte est gratuite pour les PPNU porteurs du pictogramme A.D.I.VALOR. Une participation financière peut être demandée pour l'élimination des PPNU ne disposant pas du pictogramme A.D.I.VALOR.

EVENEMENT

Parlons technique !

Gérer les adventices : un retour à l'agronomie indispensable

2^{ème} journée sur la Production intégrée

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009

(voir Info.pl@ine Production intégrée n° 25 du 27 octobre 2009)

de 9 h 30 à 17 h – Salle des conférences
à la Maison de l'Agriculture au Mée-sur-Seine

La Chambre d'Agriculture dans la continuité de l'an dernier, organise une deuxième journée technique sur la production intégrée : comment gérer les adventices tout en réduisant l'usage des herbicides ?

Matinée (9 h 30 – 12 h) - Les adventices : connaître pour agir

Déjeuner (12 h- 14 h) - Echanges autour d'un buffet des produits du Terroir

Après-midi (14 h – 17 h) - Des solutions techniques envisageables sur l'exploitation



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites



*** île de France**